

Unité départementale du Littoral  
Rue du Pont de Pierre  
CS 60036  
59820 GRAVELINES

GRAVELINES, le 11/07/2023

Le Directeur

à

Monsieur le Directeur  
IKOS ENVIRONNEMENT SAS  
ZI rue du Marais  
76340 Blangy-sur-Bresle

## Bordereau de transmission d'un rapport de visite d'inspection

Affaire suivie par : GUERVILLE Thierry

Téléphone : 03 28 23 45 83

Courriel : thierry.guerville@developpement-durable.gouv.fr

Références : H:\\_Commun\2\_Environnement\01\_Etablissements\Equipe\_G4\IKOS  
ENVIRONNEMENT\_Bimont\_0007003529\2\_Inspections\2023 05 03 Insp TAR\

Code AIOT : 0007003529

Pièce jointe :

- Rapport de l'inspection du 03/05/2023

Monsieur le Directeur,

L'inspection des installations classées s'est rendue le 03/05/2023 sur le site implanté Lieudit La Ramonière 62650 Bimont afin de procéder à une visite d'inspection.

En application des articles L. 171-6 et L. 514-5 du Code de l'environnement, vous voudrez bien trouver ci-joint une copie du rapport établi par l'inspection et transmis à Monsieur le Préfet à la suite de cette visite.

Je vous invite à prendre connaissance avec la plus grande attention des constats établis et des suites administratives éventuellement proposées par l'inspection. Vous voudrez bien me faire parvenir les éléments de réponses et les justificatifs attendus, selon les délais précisés dans le rapport.

**La partie de ce rapport intitulée « Contexte et constats de l'inspection » sera publiée sur le site Géorisques (<https://www.georisques.gouv.fr/>). En tant que de besoin, vous pouvez informer**

l'inspection des installations classées des données que vous considérez non publiables pour des raisons de confidentialité ou de secret de fabrication.

L'inspection des installations classées examinera la recevabilité de votre demande, masquera uniquement les données retenues comme confidentielles et procédera à la publication.

**Je vous invite à formuler vos observations sur cette correspondance et sur le rapport dans le délai de 15 jours. Sans retour de votre part dans ce délai, il sera considéré que vous n'avez pas d'observations.**

Je vous prie d'agrérer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Directeur, par délégation,  
L'Inspecteur des installations classées



Thierry GUERVILLE